

Statistiques sur les lésions en « ITE » du système musculo-squelettique

2008-2011



CSST

Le document Statistiques sur les lésions en « ITE » du système musculo-squelettique
a été préparé par le Service de la statistique
Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information

Directrice de la comptabilité et de la gestion de l'information

Danielle Lamarche

Chef de service

Jacques Aubin, par intérim

Responsable du projet et réalisation

Julie Provencher

Collaboration

Anne Barbeau

Impression

Imprimerie de la CSST

Conception de la page couverture

Direction des communications et des relations publiques

Le contenu peut être reproduit en tout ou en partie,
à condition que la source en soit mentionnée.

Pour tout renseignement sur le contenu, s'adresser à
la Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information
Commission de la santé et de la sécurité du travail
524, rue Bourdages
C. P. 1200, terminus postal
Québec (Québec)
G1K 7E2

La forme masculine utilisée dans ce document désigne
aussi bien les femmes que les hommes.

© Commission de la santé et de la sécurité
du travail du Québec
Dépôt légal – 3^e trimestre 2012
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 978-2-550-65727-9 (PDF)
ISBN: 978-2-550-65726-2 (Relié)

Table des matières

Avant-propos	5
Liste des tableaux	7
Introduction	11
1. Définition d'une lésion en «ITE»	13
2. Interprétation des résultats	15
3. Faits saillants	16
Ensemble des dossiers (accidents du travail, maladies professionnelles)	16
Dossiers pour accidents du travail	18
Dossiers pour maladies professionnelles	20
4. Tableaux statistiques	22
Ensemble des dossiers (accidents du travail, maladies professionnelles)	22
Dossiers pour accidents du travail	36
Dossiers pour maladies professionnelles	50
5. Annexe	63

Avant-propos

On entend de plus en plus parler de lésions attribuables au travail répétitif (LATR), de lésions reliées aux traumatismes accumulés (LRTA), de lésions attribuables aux mouvements répétitifs (LAMR). Et ce ne sont là que quelques exemples. Au Québec, les lésions attribuables au travail répétitif (LATR) sont les plus souvent rencontrées.

Les chercheurs s'entendent pour dire qu'il s'agit là d'un problème de plus en plus fréquent et qu'il compte pour la moitié des maladies professionnelles. À la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), les lésions musculo-squelettiques découlant d'une maladie professionnelle représentent environ 15 % des réclamations acceptées et indemnisées pour maladie professionnelle.

De plus en plus de chercheurs ne limitent plus leurs recherches aux seuls cas de LATR mais étendent celles-ci à un ensemble de lésions musculo-squelettiques. En effet, certaines lésions, même si elles ne sont pas dues au travail répétitif, peuvent avoir des caractéristiques similaires quant à la consolidation médicale et au retour au travail.

Ce document est donc né d'un besoin grandissant de statistiques diverses ayant un même objet: les lésions musculo-squelettiques. Les affections vertébrales, faisant l'objet d'une autre publication, sont exclues de celle-ci. En effet, chaque année, de plus en plus de gens provenant des groupes de recherches, des syndicats, du patronat ou des médias demandent des statistiques sur ces lésions professionnelles.

Ce document vise principalement à assurer une bonne qualité et une uniformité des informations transmises aux diverses personnes s'intéressant à ce sujet. Par la même occasion, il permettra de réduire le temps nécessaire pour répondre aux diverses questions.

Plusieurs informations sont comprises dans ce document. Plus précisément, il contient la description de la population étudiée, quelques principes d'interprétation des résultats, les faits saillants des tableaux statistiques et ces derniers.

Liste des tableaux

Ensemble des dossiers (accidents du travail, maladies professionnelles)

Tableau 1	Nombre total de lésions, nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la catégorie du dossier 2008-2011 -----	24
Tableau 2	Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2008-2011----	25
Tableau 3	Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2008-2011----	27
Tableau 4	Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2008-2011----	29
Tableau 5	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon le secteur d'activité économique 2008-2011 -----	31
Tableau 6	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la profession 2008-2011 -----	32
Tableau 7	Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon l'âge et le sexe 2008-2011 -----	33
Tableau 7A	Fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon l'âge et le sexe 2008-2011 -----	33
Tableau 8	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la durée d'indemnisation (en jours) 2008-2011 -----	34

Tableau 9	Montant et fréquence relative (%) des débours en IRR versés pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la durée d'indemnisation (en jours) 2008-2011 -----	34
Tableau 10	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon le nombre de rechutes 2008-2011 -----	35

Dossiers pour accidents du travail

Tableau 11	Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2008-2011----	38
Tableau 12	Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2008-2011----	40
Tableau 13	Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2008-2011----	42
Tableau 14	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon le secteur d'activité économique 2008-2011-----	44
Tableau 15	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la profession 2008-2011 -----	45
Tableau 16	Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon l'âge et le sexe 2008-2011 -----	46

Tableau 16A	Fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon l'âge et le sexe 2008-2011 -----	46
Tableau 17	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la durée d'indemnisation (en jours) 2008-2011 -----	47
Tableau 18	Montant et fréquence relative (%) des débours en IRR versés pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la durée d'indemnisation (en jours) 2008-2011 -----	47
Tableau 19	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon le nombre de rechutes 2008-2011 -----	48

Dossiers pour maladies professionnelles

Tableau 20	Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2008-2011----	52
Tableau 21	Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2008-2011----	54
Tableau 22	Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2008-2011----	56

Tableau 23	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon le secteur d'activité économique 2008-2011-----	58
Tableau 24	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la profession 2008-2011 -----	59
Tableau 25	Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon l'âge et le sexe 2008-2011 -----	60
Tableau 25A	Fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon l'âge et le sexe 2008-2011 -----	60
Tableau 26	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la durée d'indemnisation (en jours) 2008-2011 -----	61
Tableau 27	Montant et fréquence relative (%) des débours en IRR versés pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la durée d'indemnisation (en jours) 2008-2011 -----	61
Tableau 28	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon le nombre de rechutes 2008-2011 -----	62

Introduction

L'objectif de cette publication est de documenter les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique en termes administratifs, médicaux et socio-économiques. Cette documentation est basée sur les seules données disponibles dans les banques informationnelles de la CSST.

Les données de la présente publication portent sur les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique d'origine professionnelle et pour lesquelles la CSST a versé au travailleur de l'indemnité de remplacement du revenu ou de l'indemnité pour préjudice corporel ou de l'indemnité de décès. Ce document traite plus particulièrement du nombre de ces lésions, de la durée d'indemnisation, de l'IRR versée au travailleur, des variables descriptives associées à la lésion et de données socio-économiques liées aux travailleurs.

Les tableaux statistiques sont divisés en trois groupes: toutes les catégories de dossier, les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Plus particulièrement, cette publication porte sur les lésions du système musculo-squelettique survenues pour les années 2008 à 2011 et pour lesquelles de l'IRR ou des indemnités pour préjudice corporel ou des indemnités de décès ont été versées au travailleur au 30 juin de l'année suivant l'année de survenue de la lésion. Ainsi, toutes ces statistiques sont le reflet du dossier dans les banques informationnelles de la CSST à cette date.

1. Définition d'une lésion en «ITE»

Les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique regroupent les réactions physiopathologiques d'origine professionnelle, caractérisées par des symptômes et des signes inflammatoires, et qui s'établissent des suites d'un traumatisme ou qui sont attribuables au travail répétitif. Si ces lésions professionnelles affectent la colonne vertébrale, elles ne sont pas prises en compte dans ce groupe puisqu'elles sont considérées avant tout comme des affections vertébrales.

Les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique résultant d'une maladie professionnelle répondent sensiblement à la définition des lésions attribuables au travail répétitif (LATR) telle que généralement rencontrée dans la communauté scientifique. La documentation médicale élargit parfois la notion de LATR à d'autres natures de lésion telles que certaines atteintes nerveuses (ex: syndrome du canal carpien), certaines atteintes circulatoires (ex: syndrome de Raynaud) et différentes autres atteintes ou manifestations du système musculo-squelettique (ex: maladie de Dupuytren). Notre définition tient compte de cet élargissement des critères d'inclusion.

Les critères de sélection de ces lésions sont basés sur le croisement du siège et de la nature de la lésion professionnelle. Puisque les sièges de la lésion retenus ne sont pas les mêmes pour toutes les natures de la lésion, les croisements de codes de siège et de codes de nature de la lésion sont listés. Ces croisements ainsi qu'un tableau résumé sont présentés en annexe.

2. Interprétation des résultats

Nous avons choisi d'élargir la population des LATR aux lésions en «ITE» du système musculo-squelettique parce que, même si certaines lésions ne sont pas survenues par le fait de la répétitivité du travail, elles sont semblables à celles-ci dans la problématique de retour au travail. Ces lésions ne sont donc pas, à proprement parler, des LATR. En effet, une couturière qui subit par exemple, une épicondylite en se frappant le coude contre un objet peut connaître plus de difficultés à retourner au travail du fait de la répétitivité de son travail qu'une autre travailleuse qui subit la même lésion et de la même manière (en se frappant le coude contre un objet), mais qui occupe un poste de chauffeur d'autobus.

Rappelons que les durées d'indemnisation ainsi que les débours en IRR présentés dans ce document sont tronqués au 30 juin de l'année suivant l'année de survenue de la lésion. Il y a donc des cas pour lesquels l'indemnisation n'est pas terminée au moment où ces lésions sont étudiées. Ceci permet de comparer les années entre elles, autant les précédentes que les suivantes. En fait, ce document permet de suivre l'évolution de ces données à un moment précis dans le temps. De plus, ces lésions peuvent aussi être comparées à celles sur les affections vertébrales produites annuellement par la CSST.

3. Faits saillants

Ensemble des dossiers (accidents du travail, maladies professionnelles)

Le nombre des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique est marqué d'une baisse de 25,8 % entre 2008 et 2011; il passe de 5 829 à 4 328. Le nombre des autres lésions (en excluant les lésions en «ITE») a décliné de 14,9 % durant la même période. Les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique comptent pour 6,3 % des lésions professionnelles survenues au cours de cette période et pour 6,0 % en 2011. De ces lésions en «ITE» du système musculo-squelettique, 89,4 % sont consécutives à un accident du travail (tableau 1).

Les tendinites à l'épaule (36,3 %), les épicondylites ou épitrochléites (11,7 %) et les tendinites au poignet (9,7 %), représentent plus de la moitié (57,7 %) de ces lésions professionnelles en «ITE» du système musculo-squelettique entre 2008 et 2011 (tableau 2). Les cas de syndrome du canal carpien sont peu nombreux. Ils représentent 3,6 % des cas de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique durant cette période. Cependant, en 2011, les cas de syndrome du canal carpien ont entraîné une absence du travail de 100,4 jours en moyenne alors que la durée moyenne d'absence pour l'ensemble des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique est de 74,0 jours (tableaux 2 et 3).

Aux travailleurs ayant subi une lésion en «ITE» du système musculo-squelettique en 2011, la CSST a versé en moyenne 5 205 \$ en indemnité de remplacement du revenu (IRR). Les lésions à l'épaule et au coude sont celles pour lesquelles en moyenne le travailleur s'absente le plus longtemps en 2011 (respectivement 84,2 et 74,0 jours) et reçoit le plus d'IRR (respectivement 5 969 \$ et 5 529 \$). Quant aux lésions au genou et aux membres inférieurs (sauf aux genoux), elles sont moins graves en durée d'absence et en débours d'IRR. En effet, les travailleurs dont la lésion en «ITE» du système musculo-squelettique siège au genou ou aux «autres parties des membres inférieurs» se sont absentés respectivement 49,4 et 31,6 jours en moyenne, entraînant respectivement des débours moyens en IRR de 3 860 \$ et de 2 336 \$ en 2011 (tableaux 3 et 4).

En 2011, les secteurs d'activité économique pour lesquels les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique constituent une part importante par rapport à l'ensemble des lésions sont (tableau 5):

Chasse et pêche	18,8 %;
Industrie du cuir	13,3 %;
Fabrication de produits électriques	12,4 %;
Industrie textile	10,8 %;
Industries manufacturières diverses	10,7 %;
Industrie des aliments et boissons	10,5 %;
Imprimerie, édition et activités annexes	9,9 %;
Bonneterie et habillement	9,8 %;
Fabrication d'équipement de transport	9,1 %;
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	8,1 %.

Par ailleurs, en 2011, les deux tiers (67,4 %) des travailleurs indemnisés pour une telle lésion proviennent de l'un des secteurs d'activité économique suivants :

Services médicaux et sociaux	769 (17,8 % des 4 328 lésions);
Commerce	576 (13,3 %);
Autres services commerciaux et personnels	449 (10,4 %);
Bâtiment et travaux publics	376 (8,7 %);
Industrie des aliments et boissons	326 (7,5 %);
Transport et entreposage	219 (5,1 %);
Administration publique	200 (4,6 %).

Les manutentionnaires représentent 11,6 % (504 des 4 328) des travailleurs avec une lésion en «ITE» du système musculo-squelettique en 2011 (tableau 6).

Les professions ou groupes de professions pour lesquels les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique représentent une forte proportion en 2011 sont (tableau 6):

Travailleurs de la confection textile	18,1 %;
Travailleurs des abattoirs	15,3 %;
Autres travailleurs des aliments et boissons	10,6 %;
Imprimeurs	9,8 %;
Travailleurs au montage métallique	9,2 %;
Travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation	9,1 %;
Travailleurs du textile	8,2 %;
Travailleurs au montage électrique	8,2 %.

Parmi les travailleurs ayant subi une lésion en «ITE» du système musculo-squelettique durant la période de 2008 à 2011, 62,7 % sont des hommes. Près du tiers des travailleurs (32,4 %) ont entre 45 et 54 ans (tableau 7).

Toutefois, lorsqu'une femme subit une lésion professionnelle, celle-ci est une lésion en «ITE» du système musculo-squelettique dans 6,9 % des cas comparativement à 5,6 % chez les hommes en 2011 (tableau 7A).

Les travailleurs ayant subi une lésion en «ITE» du système musculo-squelettique s'absentent de leur travail plus souvent pour une période supérieure à 14 jours. En effet, pour l'année 2011, les lésions correspondant à des durées d'absence de plus de 14 jours comptent pour 60,9 % des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique (tableau 8).

En ce qui a trait aux débours en IRR, on observe que les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique, qui représentent 6,0 % des lésions, entraînent 7,6 % des débours en IRR pour l'année 2011 (tableau 9).

Pour la période 2008-2011, 2,0 % des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique entraînent au moins une rechute. Enfin, 10,6 % des lésions avec rechute en 2011 sont des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique (tableau 10).

Dossiers pour accidents du travail

Le nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique survenues en 2011 s'élève à 4 328. De ce nombre, 89,5 % sont consécutives à des accidents du travail soit 3 875 lésions. Par rapport à l'ensemble des accidents du travail, 5,6 % sont des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique (tableau 1).

Étant donné que les accidents du travail forment la plus large part des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique, la plupart des résultats observés pour ce type de lésion d'origine accidentelle sont semblables à ceux obtenus précédemment pour toutes les catégories de dossier (accidents du travail et maladies professionnelles réunis).

Pour la période 2008-2011, tout comme pour l'ensemble des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique, plus de la moitié des lésions qui sont consécutives à un accident du travail sont (tableau 11) :

Des tendinites à l'épaule	38,3 % ;
Des épicondylites, des épitrochléites	11,2 % ;
Des tendinites au poignet	9,5 % .

En ce qui a trait à la fréquence relative, les secteurs d'activité économique les plus risqués en 2011 sont (tableau 14):

Chasse et pêche	18,8 %;
Industrie du cuir	12,2 %;
Fabrication de produits électriques	11,8 %;
Imprimerie, édition et activités annexes	8,9 %.

En volume, les secteurs d'activité économique suivants sont ceux qui entraînent la plus large part des cas indemnisés (68,4 %) en 2011 par la CSST :

Services médicaux et sociaux	744;
Commerce	531;
Autres services commerciaux et personnels	407;
Bâtiment et travaux publics	327;
Industrie des aliments et boissons	230;
Transport et entreposage	213;
Administration publique	198.

En 2011, tout comme pour l'ensemble des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique, la profession la plus fréquente (mais pas nécessairement la plus risquée pour les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique) est la profession de manutentionnaire. En effet, 440 (11,4 %) des 3 875 lésions découlant d'un accident du travail sont subies par des manutentionnaires (tableau 15).

En 2011, près du tiers (32,7 %) des travailleurs atteints d'une lésion en «ITE» d'origine accidentelle du système musculo-squelettique sont âgés entre 45 et 54 ans. Cette proportion est relativement stable au cours de la période étudiée. Lorsqu'un homme subit un accident du travail, il s'agit d'une lésion en «ITE» du système musculo-squelettique dans 5,3 % des cas, alors que cette proportion est de 6,2 % chez les femmes (tableaux 16 et 16A).

En 2011, les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail représentent 5,6 % des accidents du travail et 6,6 % de l'indemnité de remplacement du revenu (IRR) versée pour une absence du travail. Ces taux sont toutefois légèrement plus élevés pour les cas de 91 à 180 jours d'indemnisation et de plus de 180 jours; on y trouve respectivement 6,7 % et 6,6 % de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique qui ont entraîné 6,7 % et 6,8 % des débours en IRR (tableaux 17 et 18).

En 2011, parmi les accidents du travail avec au moins une rechute, 8,0 % sont des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique, une proportion légèrement en baisse sur la période 2008-2011 (tableau 19).

Dossiers pour maladies professionnelles

En 2011, 453 (10,5 %) des 4 328 lésions en «ITE» du système musculo-squelettique sont reconnues comme des maladies professionnelles par la CSST. Ces cas représentent 15,4 % des cas de maladies indemnisées (tableau 1). Ces lésions sont toutes considérées comme des lésions attribuables au travail répétitif (LATR), mais toutes les LATR ne sont pas identifiées comme des maladies professionnelles.

En 2011, la tendinite est le diagnostic le plus fréquent (51,4 %) parmi les cas de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle. Le siège le plus fréquent, toutes natures confondues, est le poignet avec 38,6 % des cas (tableau 20).

La durée moyenne d'absence du travail en 2011 pour un cas de LATR est de 116,9 jours comparativement à 69,0 jours pour une lésion en «ITE» du système musculo-squelettique consécutive à un accident du travail (tableaux 12 et 21). Conséquemment, la CSST verse en moyenne 7 754 \$ pour une LATR et 4 906 \$ pour un cas résultant d'un accident du travail (tableaux 13 et 22).

En ce qui concerne la fréquence relative, les secteurs d'activité économique qui affichent une grande proportion de lésions en «ITE» parmi leurs maladies professionnelles en 2011 sont:

Agriculture	61,9 %;
Finances, assurances et affaires immobilières	60,0 %;
Bonneterie et habillement	58,3 %;
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	54,5 %.

En 2011, plus de la moitié (56,7 %) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique consécutives à une maladie professionnelle sont subies par des travailleurs de l'un des secteurs d'activité économique suivants (tableau 23):

Industrie des aliments et boissons	96 (21,2 %);
Bâtiment et travaux publics	49 (10,8 %);
Commerce	45 (9,9 %);
Autres services commerciaux et personnels	42 (9,3 %);
Services médicaux et sociaux	25 (5,5 %).

Les professions pour lesquelles on observe le plus de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique consécutives à une maladie professionnelle, sont (tableau 24):

Manutentionnaires	64 (14,1 %);
Travailleurs du bâtiment	50 (11,0 %);
Travailleurs des abattoirs	45 (9,9 %);
Autres travailleurs des aliments et boissons	43 (9,5 %);
Soudeurs et façonneurs de métal	17 (3,8 %);
Travailleurs au montage métallique	17 (3,8 %).

En 2011, 58,5 % des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique consécutives à une maladie professionnelle sont subies par des hommes. Tout comme pour les accidents du travail, la fréquence relative est plus élevée chez les femmes (50,0 %) que chez les hommes (10,4 %) (tableaux 25 et 25A).

Comparativement à l'ensemble des maladies professionnelles en 2011, les cas de LATR sont plus fréquents parmi les lésions indemnisées pour une période de 15 à 28 jours. Parmi les maladies professionnelles dont la durée d'indemnisation dépasse les 180 jours, on observe 46,9 % de LATR en 2011, alors qu'elles représentent 42,4 % des débours en IRR (tableaux 26 et 27).

4. Tableaux statistiques

Ensemble des dossiers (accidents du travail, maladies professionnelles)

Tableau 1
Nombre total de lésions, nombre et fréquence relative (%)
des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la catégorie du dossier

2008

Catégorie du dossier	Lésions en «ITE»	Total des lésions	Fréquence relative
Accident du travail	5 191	81 969	6,3 %
Maladie professionnelle	638	3 277	19,5 %
Total	5 829	85 246	6,8 %

2009

Catégorie du dossier	Lésions en «ITE»	Total des lésions	Fréquence relative
Accident du travail	4 159	70 434	5,9 %
Maladie professionnelle	474	3 240	14,6 %
Total	4 633	73 674	6,3 %

2010

Catégorie du dossier	Lésions en «ITE»	Total des lésions	Fréquence relative
Accident du travail	3 899	69 468	5,6 %
Maladie professionnelle	455	3 217	14,1 %
Total	4 354	72 685	6,0 %

2011

Catégorie du dossier	Lésions en «ITE»	Total des lésions	Fréquence relative
Accident du travail	3 875	68 970	5,6 %
Maladie professionnelle	453	2 936	15,4 %
Total	4 328	71 906	6,0 %

Tableau 2
Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	221	569	150	1 988	304	80	116	139	3 567
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	739	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	739
Bursite	0	0	131	165	0	183	0	15	494
Ténosynovite, synovite	62	67	3	7	9	29	3	3	183
Synd. canal carpien	s.o.	231	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	231
Autres et non codés	117	31	12	201	33	67	93	61	615
Total	400	898	1 035	2 361	346	359	212	218	5 829

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	172	440	101	1 674	256	67	94	117	2 921
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	519	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	519
Bursite	0	0	109	132	0	156	0	15	412
Ténosynovite, synovite	52	48	4	2	4	14	2	2	128
Synd. canal carpien	s.o.	160	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	160
Autres et non codés	92	29	15	142	26	60	73	56	493
Total	316	677	748	1 950	286	297	169	190	4 633

Tableau 2
Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	174	405	97	1 671	237	59	85	101	2 829
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	495	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	495
Bursite	0	0	113	119	0	171	0	22	425
Ténosynovite, synovite	56	59	3	2	9	29	4	2	164
Synd. canal carpien	s.o.	156	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	156
Autres et non codés	47	11	8	130	11	18	32	28	285
Total	277	631	716	1 922	257	277	121	153	4 354

2011

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	169	450	116	1 612	256	63	89	116	2 871
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	490	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	490
Bursite	0	0	104	103	0	152	0	22	381
Ténosynovite, synovite	53	53	1	1	6	19	4	2	139
Synd. canal carpien	s.o.	144	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	144
Autres et non codés	63	10	4	118	21	29	42	16	303
Total	285	657	715	1 834	283	263	135	156	4 328

Tableau 3
Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	51,0	56,0	72,4	81,8	65,1	43,6	55,7	105,4	73,2
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	87,8	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	87,8
Bursite	0,0	0,0	19,8	80,8	0,0	36,8	0,0	41,9	47,1
Ténosynovite, synovite	74,9	51,0	34,3	143,7	97,0	41,6	146,7	40,0	64,5
Synd. canal carpien	s.o.	115,2	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	115,2
Autres et non codés	51,7	59,7	154,9	112,7	64,4	86,5	57,8	72,3	81,7
Total	55,0	70,8	77,6	84,5	65,9	47,9	57,9	90,9	75,1

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	46,6	56,1	79,8	81,9	69,3	49,2	30,9	96,5	73,0
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	89,3	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	89,3
Bursite	0,0	0,0	30,4	77,9	0,0	32,8	0,0	52,6	47,4
Ténosynovite, synovite	51,7	75,8	113,0	188,5	58,3	60,8	22,5	375,0	68,2
Synd. canal carpien	s.o.	119,5	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	119,5
Autres et non codés	70,5	57,8	58,5	106,4	72,2	103,2	45,3	115,8	85,4
Total	54,0	72,6	78,9	83,5	69,4	51,9	37,0	100,2	75,3

Tableau 3
Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	62,9	56,8	76,3	79,0	82,9	51,5	50,0	107,8	74,7
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	82,0	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	82,0
Bursite	0,0	0,0	22,6	68,5	0,0	41,3	0,0	34,2	43,6
Ténosynovite, synovite	47,3	56,3	12,7	57,5	91,8	79,2	43,0	69,0	58,3
Synd. canal carpien	s.o.	138,4	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	138,4
Autres et non codés	73,9	86,0	65,0	116,8	110,4	85,3	26,7	63,6	89,7
Total	61,4	77,5	71,4	80,9	84,4	50,3	43,6	88,5	75,1

2011

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	74,1	62,0	65,6	83,3	62,4	68,8	35,7	96,3	75,5
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	85,5	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	85,5
Bursite	0,0	0,0	28,9	79,1	0,0	35,6	0,0	73,5	47,7
Ténosynovite, synovite	58,4	55,8	105,0	11,0	26,8	65,7	29,0	132,5	57,3
Synd. canal carpien	s.o.	100,4	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	100,4
Autres et non codés	41,5	57,4	76,5	102,2	73,2	68,7	23,2	50,5	69,1
Total	64,2	69,8	74,0	84,2	62,4	49,4	31,6	88,9	74,0

Tableau 4
Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	2 859 \$	3 279 \$	5 024 \$	5 560 \$	4 106 \$	3 077 \$	3 806 \$	7 294 \$	4 837 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	5 860 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 860 \$
Bursite	0 \$	0 \$	1 448 \$	5 149 \$	0 \$	2 720 \$	0 \$	2 476 \$	3 186 \$
Ténosynovite, synovite	4 051 \$	3 230 \$	2 852 \$	8 385 \$	7 078 \$	2 833 \$	10 483 \$	2 620 \$	3 934 \$
Synd. canal carpien	s.o.	7 984 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 984 \$
Autres et non codés	3 291 \$	3 073 \$	11 393 \$	7 658 \$	3 706 \$	5 608 \$	3 926 \$	4 476 \$	5 367 \$
Total	3 170 \$	4 467 \$	5 235 \$	5 718 \$	4 146 \$	3 341 \$	3 953 \$	6 110 \$	4 977 \$

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	3 030 \$	3 169 \$	4 991 \$	5 433 \$	4 710 \$	3 440 \$	1 939 \$	5 905 \$	4 733 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	6 032 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6 032 \$
Bursite	0 \$	0 \$	2 246 \$	5 002 \$	0 \$	2 448 \$	0 \$	3 971 \$	3 268 \$
Ténosynovite, synovite	3 464 \$	4 790 \$	10 620 \$	12 349 \$	3 758 \$	4 214 \$	690 \$	38 146 \$	4 652 \$
Synd. canal carpien	s.o.	8 855 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	8 855 \$
Autres et non codés	4 742 \$	2 837 \$	4 254 \$	7 974 \$	5 642 \$	6 509 \$	3 015 \$	8 645 \$	6 011 \$
Total	3 578 \$	4 614 \$	5 324 \$	5 596 \$	4 782 \$	3 566 \$	2 389 \$	6 734 \$	5 022 \$

Tableau 4
Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	3 798 \$	3 537 \$	5 890 \$	5 425 \$	5 196 \$	3 779 \$	3 697 \$	7 918 \$	5 054 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	5 864 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 864 \$
Bursite	0 \$	0 \$	1 712 \$	4 550 \$	0 \$	3 102 \$	0 \$	2 885 \$	3 127 \$
Ténosynovite, synovite	3 187 \$	3 559 \$	555 \$	4 022 \$	7 764 \$	5 920 \$	3 824 \$	4 702 \$	4 051 \$
Synd. canal carpien	s.o.	9 183 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	9 183 \$
Autres et non codés	5 250 \$	4 302 \$	4 281 \$	9 145 \$	7 270 \$	4 648 \$	1 903 \$	3 424 \$	6 465 \$
Total	3 902 \$	4 953 \$	5 174 \$	5 622 \$	5 374 \$	3 644 \$	3 227 \$	6 319 \$	5 160 \$

2011

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	4 478 \$	4 084 \$	4 610 \$	5 819 \$	4 060 \$	5 586 \$	2 646 \$	6 732 \$	5 195 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	6 407 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6 407 \$
Bursite	0 \$	0 \$	2 441 \$	5 886 \$	0 \$	2 679 \$	0 \$	5 472 \$	3 642 \$
Ténosynovite, synovite	3 784 \$	3 337 \$	5 025 \$	369 \$	1 956 \$	5 007 \$	2 265 \$	6 766 \$	3 685 \$
Synd. canal carpien	s.o.	6 667 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6 667 \$
Autres et non codés	3 143 \$	3 301 \$	5 520 \$	8 148 \$	5 569 \$	5 547 \$	1 686 \$	2 958 \$	5 334 \$
Total	4 064 \$	4 574 \$	5 529 \$	5 969 \$	4 122 \$	3 860 \$	2 336 \$	6 167 \$	5 205 \$

Tableau 5
Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon le secteur d'activité économique

Secteur d'activité économique	2008		2009		2010		2011	
	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
Bâtiment et travaux publics	423	6,3 %	353	5,8 %	385	5,9 %	376	5,7 %
Industrie chimique	52	7,1 %	38	6,6 %	33	5,2 %	38	7,0 %
Forêt et scieries	100	9,1 %	70	7,9 %	61	6,6 %	43	5,0 %
Mines, carrières et puits de pétrole	37	5,6 %	21	4,2 %	18	3,4 %	21	3,8 %
Fabrication de produits en métal	213	6,1 %	149	5,6 %	134	5,2 %	160	6,0 %
Industrie du bois (sans scierie)	154	7,9 %	116	7,6 %	109	6,9 %	100	7,2 %
Industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique	148	8,5 %	105	8,2 %	91	7,2 %	86	7,2 %
Fabrication d'équipement de transport	179	8,9 %	144	9,1 %	125	8,4 %	131	9,1 %
Première transformation des métaux	84	6,8 %	56	6,3 %	50	6,0 %	64	7,4 %
Fabrication de produits minéraux non métalliques	69	8,2 %	42	6,0 %	42	6,1 %	41	5,9 %
Administration publique	285	6,0 %	228	5,4 %	241	5,8 %	200	4,9 %
Industrie des aliments et boissons	507	11,8 %	409	11,1 %	345	10,2 %	326	10,5 %
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	69	10,4 %	45	10,0 %	40	9,3 %	33	8,1 %
Industrie du papier et activités diverses	48	6,0 %	30	4,5 %	35	5,4 %	31	5,9 %
Transport et entreposage	304	5,8 %	216	5,2 %	193	4,7 %	219	5,1 %
Commerce	792	6,2 %	651	5,8 %	625	5,7 %	576	5,5 %
Industrie du cuir	6	16,7 %	10	23,3 %	8	16,3 %	6	13,3 %
Fabrication de machines (sauf électriques)	74	6,4 %	48	5,5 %	30	4,2 %	36	4,8 %
Industrie du tabac	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Industrie textile	30	8,1 %	26	9,2 %	22	7,4 %	28	10,8 %
Autres services commerciaux et personnels	568	6,0 %	439	5,3 %	433	5,3 %	449	5,4 %
Communications, transport d'énergie et autres services publics	74	4,9 %	64	4,5 %	66	4,7 %	81	5,4 %
Imprimerie, édition et activités annexes	67	10,4 %	48	10,4 %	42	10,1 %	39	9,9 %
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	2	8,7 %	0	0,0 %	0	0,0 %	2	6,1 %
Fabrication de produits électriques	119	12,9 %	60	9,6 %	60	10,2 %	69	12,4 %
Agriculture	91	10,9 %	61	7,1 %	51	6,7 %	56	7,0 %
Bonneterie et habillement	32	11,5 %	21	11,5 %	26	13,8 %	16	9,8 %
Enseignement et services annexes	139	5,2 %	134	5,4 %	121	4,9 %	110	4,5 %
Finances, assurances et affaires immobilières	51	7,3 %	50	7,7 %	41	6,2 %	43	6,2 %
Services médicaux et sociaux	874	6,8 %	799	6,6 %	776	6,3 %	769	6,3 %
Chasse et pêche	1	4,5 %	2	6,1 %	4	18,2 %	3	18,8 %
Industries manufacturières diverses	35	8,8 %	31	9,0 %	25	8,2 %	35	10,7 %
Indéterminé	202	4,6 %	167	4,3 %	122	3,4 %	141	3,8 %
Total	5 829	6,8 %	4 633	6,3 %	4 354	6,0 %	4 328	6,0 %

Tableau 6
Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon la profession

Profession	2008		2009		2010		2011	
	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
Personnel administratif	158	10,1 %	100	6,7 %	115	8,3 %	94	6,4 %
Personnel enseignant	100	4,9 %	81	3,9 %	87	4,4 %	86	4,1 %
Infirmières auxiliaires diplômées	338	7,9 %	313	7,6 %	318	7,3 %	338	7,3 %
Autre personnel médical	188	7,5 %	171	7,7 %	153	6,8 %	141	5,9 %
Caissiers	42	6,9 %	39	7,0 %	41	7,2 %	28	4,7 %
Commis-magasiniers, téléphonistes	201	6,8 %	158	6,0 %	148	6,3 %	152	6,0 %
Commis, vendeurs	110	5,6 %	87	4,8 %	96	5,2 %	90	4,6 %
Chauffeurs-livreurs	112	6,2 %	90	5,9 %	92	5,6 %	122	6,8 %
Chefs, cuisiniers et serveurs	169	6,3 %	139	5,2 %	139	5,1 %	157	5,9 %
Concierges, travailleurs des services domestiques	114	8,2 %	87	7,8 %	82	8,1 %	86	8,1 %
Autres travailleurs des services	229	8,9 %	214	7,6 %	208	6,8 %	218	7,0 %
Ouvriers agricoles	40	9,7 %	29	6,3 %	44	8,4 %	37	6,6 %
Autres travailleurs de la transformation	70	8,7 %	46	7,1 %	45	6,6 %	35	5,7 %
Travailleurs des abattoirs	180	18,0 %	125	15,8 %	107	12,5 %	127	15,3 %
Autres travailleurs des aliments et boissons	179	14,1 %	150	13,3 %	130	12,3 %	97	10,6 %
Trav. de la transformation du bois	60	11,6 %	41	10,1 %	28	7,1 %	24	6,6 %
Travailleurs du textile	13	8,6 %	8	9,0 %	13	13,3 %	8	8,2 %
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	50	7,6 %	47	8,3 %	54	8,8 %	53	6,9 %
Soudeurs et façonneurs de métal	155	7,0 %	109	6,1 %	86	4,7 %	108	5,9 %
Trav. au montage métallique	172	10,7 %	105	9,3 %	88	8,5 %	102	9,2 %
Trav. au montage électrique	59	11,6 %	36	8,4 %	49	9,2 %	45	8,2 %
Ebénistes et menuisiers	46	7,7 %	44	9,1 %	35	7,8 %	31	7,5 %
Travailleurs de la confection textile	43	18,1 %	37	17,1 %	30	14,2 %	37	18,1 %
Travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation	97	9,5 %	55	6,9 %	71	9,4 %	70	9,1 %
Mécaniciens	211	6,6 %	202	7,2 %	163	6,3 %	186	7,4 %
Travailleurs du bâtiment	382	8,0 %	312	6,8 %	340	6,7 %	375	7,1 %
Travailleurs des transports routiers	212	6,2 %	144	5,1 %	148	5,3 %	149	5,1 %
Manutentionnaires	928	9,7 %	594	7,3 %	510	7,5 %	504	7,0 %
Imprimeurs	25	10,1 %	19	9,2 %	25	11,7 %	16	9,8 %
Autres professions et non codés	1 146	4,0 %	1 051	4,6 %	909	4,0 %	812	4,0 %
Total	5 829	6,8 %	4 633	6,3 %	4 354	6,0 %	4 328	6,0 %

Tableau 7
Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon l'âge et le sexe

Âge au moment de la lésion	2008			2009			2010			2011		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Moins de 20 ans	51	124	175	32	95	127	26	71	97	28	65	93
20 à 24 ans	155	280	435	104	208	312	95	181	276	105	209	314
25 à 29 ans	162	370	532	132	272	404	124	258	382	146	237	383
30 à 34 ans	190	406	596	146	312	458	150	317	467	159	321	480
35 à 39 ans	245	388	633	194	321	515	183	283	466	172	281	453
40 à 44 ans	309	523	832	250	382	632	252	344	596	195	344	539
45 à 49 ans	437	567	1 004	345	495	840	343	379	722	285	422	707
50 à 54 ans	339	520	859	285	422	707	264	410	674	289	402	691
55 à 59 ans	205	338	543	165	292	457	171	290	461	165	288	453
60 ans ou plus	60	160	220	48	133	181	71	142	213	69	146	215
Total	2 153	3 676	5 829	1 701	2 932	4 633	1 679	2 675	4 354	1 613	2 715	4 328

Tableau 7A
Fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon l'âge et le sexe

Âge au moment de la lésion	2008			2009			2010			2011		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Moins de 20 ans	4,8 %	4,5 %	4,6 %	3,8 %	4,4 %	4,2 %	3,2 %	3,7 %	3,6 %	3,7 %	3,3 %	3,4 %
20 à 24 ans	6,9 %	4,9 %	5,4 %	5,0 %	4,4 %	4,6 %	4,8 %	3,9 %	4,2 %	5,3 %	4,5 %	4,7 %
25 à 29 ans	6,1 %	5,6 %	5,7 %	5,6 %	4,9 %	5,1 %	5,5 %	4,7 %	5,0 %	6,6 %	4,5 %	5,1 %
30 à 34 ans	7,1 %	6,3 %	6,5 %	6,0 %	5,6 %	5,7 %	5,9 %	5,7 %	5,8 %	6,4 %	5,7 %	5,9 %
35 à 39 ans	7,9 %	6,1 %	6,7 %	7,6 %	6,1 %	6,6 %	7,1 %	5,6 %	6,1 %	6,9 %	5,6 %	6,0 %
40 à 44 ans	8,0 %	7,1 %	7,4 %	8,0 %	6,3 %	6,9 %	8,1 %	6,2 %	6,9 %	6,7 %	6,4 %	6,5 %
45 à 49 ans	10,4 %	7,1 %	8,2 %	9,0 %	7,3 %	7,9 %	9,0 %	5,8 %	7,0 %	7,8 %	6,5 %	7,0 %
50 à 54 ans	9,0 %	7,6 %	8,1 %	8,4 %	6,9 %	7,5 %	7,7 %	6,7 %	7,0 %	8,2 %	6,7 %	7,2 %
55 à 59 ans	8,8 %	7,1 %	7,7 %	7,7 %	6,7 %	7,0 %	7,7 %	6,6 %	7,0 %	7,5 %	6,5 %	6,8 %
60 ans ou plus	6,2 %	4,6 %	4,9 %	5,1 %	3,9 %	4,1 %	7,3 %	3,7 %	4,5 %	6,3 %	3,9 %	4,4 %
Total	8,0 %	6,3 %	6,8 %	7,2 %	5,9 %	6,3 %	7,1 %	5,5 %	6,0 %	6,9 %	5,6 %	6,0 %

Tableau 8
Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la durée d'indemnisation (en jours)

	2008		2009		2010		2011	
Durée d'indemnisation (en jours)	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
14 jours ou moins	2 329	5,3 %	1 863	5,0 %	1 666	4,5 %	1 694	4,8 %
15-28 jours	833	7,6 %	651	6,8 %	593	6,3 %	637	6,8 %
29-90 jours	1 250	8,3 %	983	7,5 %	961	7,2 %	923	6,9 %
91-180 jours	609	9,3 %	508	8,5 %	535	9,0 %	475	7,8 %
Plus de 180 jours	808	9,6 %	628	8,6 %	599	8,2 %	599	7,9 %
Total	5 829	6,8 %	4 633	6,3 %	4 354	6,0 %	4 328	6,0 %

Tableau 9
Montant et fréquence relative (%) des débours en IRR* versés pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la durée d'indemnisation (en jours)

	2008		2009		2010		2011	
Durée d'indemnisation (en jours)	Débours	Fréquence relative	Débours	Fréquence relative	Débours	Fréquence relative	Débours	Fréquence relative
14 jours ou moins	1 144 272 \$	6,2 %	961 722 \$	6,0 %	860 515 \$	5,4 %	893 150 \$	5,6 %
15-28 jours	1 093 433 \$	7,5 %	899 129 \$	6,9 %	815 556 \$	6,3 %	910 934 \$	6,9 %
29-90 jours	4 507 582 \$	8,5 %	3 676 288 \$	7,8 %	3 536 915 \$	7,3 %	3 465 447 \$	7,0 %
91-180 jours	5 344 132 \$	9,4 %	4 657 904 \$	8,9 %	4 819 637 \$	9,0 %	4 374 705 \$	7,8 %
Plus de 180 jours	16 807 491 \$	9,7 %	12 970 984 \$	8,7 %	12 348 376 \$	8,2 %	12 783 169 \$	8,0 %
Total	28 896 910 \$	9,1 %	23 166 028 \$	8,4 %	22 380 999 \$	8,0 %	22 427 405 \$	7,6 %

* IRR = Indemnité de remplacement du revenu

Tableau 10**Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon le nombre de rechutes**

Nombre de rechutes	2008		2009		2010		2011	
	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
Aucune	5 691	6,8 %	4 539	6,2 %	4 274	5,9 %	4 263	6,0 %
1 rechute ou plus	138	13,5 %	94	13,3 %	80	11,7 %	65	10,6 %
Total	5 829	6,8 %	4 633	6,3 %	4 354	6,0 %	4 328	6,0 %

Dossiers pour accidents du travail

Tableau 11
Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
des suites d'un accident du travail
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	195	494	141	1 871	280	79	112	117	3 289
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	622	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	622
Bursite	0	0	131	152	0	174	0	14	471
Ténosynovite, synovite	47	57	3	7	8	29	3	1	155
Synd. canal carpien	s.o.	54	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	54
Autres et non codés	111	31	11	195	33	67	92	60	600
Total	353	636	908	2 225	321	349	207	192	5 191

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	151	377	92	1 584	227	65	93	93	2 682
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	451	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	451
Bursite	0	0	109	124	0	150	0	15	398
Ténosynovite, synovite	42	41	4	2	3	14	2	2	110
Synd. canal carpien	s.o.	34	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	34
Autres et non codés	88	29	15	139	26	60	72	55	484
Total	281	481	671	1 849	256	289	167	165	4 159

Tableau 11
Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
des suites d'un accident du travail
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	154	363	88	1 571	214	59	83	91	2 623
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	423	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	423
Bursite	0	0	113	107	0	164	0	21	405
Ténosynovite, synovite	47	44	2	2	9	29	4	1	138
Synd. canal carpien	s.o.	40	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	40
Autres et non codés	40	11	8	123	11	18	32	27	270
Total	241	458	634	1 803	234	270	119	140	3 899

2011

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	132	387	108	1 525	228	63	88	107	2 638
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	425	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	425
Bursite	0	0	102	95	0	146	0	22	365
Ténosynovite, synovite	40	42	1	1	6	19	4	2	115
Synd. canal carpien	s.o.	43	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	43
Autres et non codés	55	10	4	114	21	29	41	15	289
Total	227	482	640	1 735	255	257	133	146	3 875

Tableau 12

Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	45,9	49,5	67,6	80,3	60,1	40,8	48,9	98,1	70,0
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	83,3	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	83,3
Bursite	0,0	0,0	19,8	79,5	0,0	37,1	0,0	43,9	46,2
Ténosynovite, synovite	62,6	48,0	34,3	143,7	82,4	41,6	146,7	8,0	58,7
Synd. canal carpien	s.o.	112,0	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	112,0
Autres et non codés	42,0	59,7	148,1	110,3	64,4	86,5	58,3	72,2	78,9
Total	47,0	55,1	72,3	83,1	61,1	47,7	54,5	85,6	70,5

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	43,3	47,6	76,1	80,7	63,2	50,4	30,8	86,4	70,0
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	83,7	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	83,7
Bursite	0,0	0,0	30,4	75,9	0,0	31,8	0,0	52,6	46,0
Ténosynovite, synovite	49,2	66,9	113,0	188,5	70,3	60,8	22,5	375,0	65,3
Synd. canal carpien	s.o.	109,8	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	109,8
Autres et non codés	64,8	57,8	58,5	106,2	72,2	103,2	45,8	110,4	83,7
Total	50,7	54,3	73,5	82,4	64,2	52,1	37,1	93,1	71,0

Tableau 12

Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	60,0	52,6	69,9	77,8	77,9	51,5	49,8	99,8	72,3
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	77,3	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	77,3
Bursite	0,0	0,0	22,6	64,1	0,0	39,2	0,0	34,9	40,9
Ténosynovite, synovite	42,0	52,3	9,5	57,5	91,8	79,2	43,0	125,0	56,7
Synd. canal carpien	s.o.	163,6	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	163,6
Autres et non codés	55,9	86,0	65,0	114,4	110,4	85,3	26,7	64,8	85,9
Total	55,8	63,1	66,2	79,5	79,9	49,3	43,4	83,4	70,9

2011

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	61,3	56,2	61,9	79,6	58,4	68,8	35,9	96,0	71,6
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	76,7	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	76,7
Bursite	0,0	0,0	29,3	72,4	0,0	35,7	0,0	73,5	45,7
Ténosynovite, synovite	51,6	52,9	105,0	11,0	26,8	65,7	29,0	132,5	53,8
Synd. canal carpien	s.o.	83,5	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	83,5
Autres et non codés	39,7	57,4	76,5	98,2	73,2	68,7	22,7	36,0	66,9
Total	54,5	58,4	66,7	80,4	58,8	49,7	31,7	86,9	69,0

Tableau 13

Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	2 646 \$	2 859 \$	4 534 \$	5 448 \$	3 839 \$	2 895 \$	3 280 \$	6 636 \$	4 624 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	5 577 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 577 \$
Bursite	0 \$	0 \$	1 448 \$	5 102 \$	0 \$	2 744 \$	0 \$	2 625 \$	3 141 \$
Ténosynovite, synovite	3 442 \$	3 192 \$	2 852 \$	8 385 \$	6 513 \$	2 833 \$	10 483 \$	240 \$	3 722 \$
Synd. canal carpien	s.o.	7 616 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 616 \$
Autres et non codés	2 420 \$	3 073 \$	11 323 \$	7 561 \$	3 706 \$	5 608 \$	3 950 \$	4 480 \$	5 169 \$
Total	2 684 \$	3 297 \$	4 879 \$	5 619 \$	3 892 \$	3 329 \$	3 682 \$	5 636 \$	4 670 \$

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	2 827 \$	2 733 \$	4 739 \$	5 364 \$	4 293 \$	3 503 \$	1 932 \$	5 487 \$	4 579 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	5 739 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 739 \$
Bursite	0 \$	0 \$	2 246 \$	4 905 \$	0 \$	2 331 \$	0 \$	3 971 \$	3 171 \$
Ténosynovite, synovite	3 387 \$	4 184 \$	10 620 \$	12 349 \$	4 657 \$	4 214 \$	690 \$	38 146 \$	4 527 \$
Synd. canal carpien	s.o.	7 411 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 411 \$
Autres et non codés	4 096 \$	2 837 \$	4 254 \$	7 889 \$	5 642 \$	6 509 \$	3 046 \$	8 087 \$	5 811 \$
Total	3 294 \$	3 194 \$	5 025 \$	5 531 \$	4 435 \$	3 543 \$	2 398 \$	6 419 \$	4 733 \$

Tableau 13

Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	3 595 \$	3 281 \$	5 502 \$	5 341 \$	4 854 \$	3 779 \$	3 714 \$	7 338 \$	4 902 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	5 516 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 516 \$
Bursite	0 \$	0 \$	1 712 \$	4 363 \$	0 \$	3 020 \$	0 \$	2 920 \$	3 004 \$
Ténosynovite, synovite	2 818 \$	3 462 \$	439 \$	4 022 \$	7 764 \$	5 920 \$	3 824 \$	8 664 \$	4 052 \$
Synd. canal carpien	s.o.	9 245 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	9 245 \$
Autres et non codés	4 175 \$	4 302 \$	4 281 \$	9 101 \$	7 270 \$	4 648 \$	1 903 \$	3 482 \$	6 262 \$
Total	3 534 \$	3 846 \$	4 807 \$	5 539 \$	5 080 \$	3 608 \$	3 231 \$	5 931 \$	4 881 \$

2011

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	3 624 \$	3 805 \$	4 483 \$	5 592 \$	3 780 \$	5 586 \$	2 670 \$	6 750 \$	4 978 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	5 769 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 769 \$
Bursite	0 \$	0 \$	2 484 \$	5 723 \$	0 \$	2 679 \$	0 \$	5 472 \$	3 585 \$
Ténosynovite, synovite	3 392 \$	3 162 \$	5 025 \$	369 \$	1 956 \$	5 007 \$	2 265 \$	6 766 \$	3 508 \$
Synd. canal carpien	s.o.	5 296 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 296 \$
Autres et non codés	2 994 \$	3 301 \$	5 520 \$	7 773 \$	5 569 \$	5 547 \$	1 659 \$	2 195 \$	5 157 \$
Total	3 437 \$	3 872 \$	5 023 \$	5 738 \$	3 878 \$	3 887 \$	2 346 \$	6 090 \$	4 906 \$

Tableau 14

Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail, selon le secteur d'activité économique

Secteur d'activité économique	2008		2009		2010		2011	
	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
Bâtiment et travaux publics	365	5,7 %	307	5,2 %	327	5,3 %	327	5,1 %
Industrie chimique	49	7,0 %	36	6,6 %	28	4,7 %	32	6,1 %
Forêt et scieries	87	8,5 %	64	8,0 %	56	6,5 %	36	4,4 %
Mines, carrières et puits de pétrole	31	5,6 %	16	4,3 %	16	3,5 %	18	3,9 %
Fabrication de produits en métal	181	5,4 %	127	4,9 %	113	4,5 %	138	5,4 %
Industrie du bois (sans scierie)	129	6,9 %	94	6,5 %	85	5,7 %	80	6,0 %
Industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique	129	7,7 %	87	7,1 %	79	6,5 %	68	5,9 %
Fabrication d'équipement de transport	138	7,2 %	120	8,1 %	101	7,3 %	113	8,4 %
Première transformation des métaux	70	6,2 %	50	6,1 %	46	6,1 %	61	7,8 %
Fabrication de produits minéraux non métalliques	54	6,8 %	35	5,2 %	39	6,0 %	35	5,3 %
Administration publique	281	6,0 %	226	5,4 %	233	5,7 %	198	4,9 %
Industrie des aliments et boissons	392	9,6 %	312	9,0 %	251	7,9 %	230	7,9 %
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	55	8,6 %	34	8,1 %	34	8,4 %	27	6,9 %
Industrie du papier et activités diverses	42	5,9 %	28	5,0 %	31	5,3 %	26	5,3 %
Transport et entreposage	296	5,8 %	212	5,2 %	189	4,7 %	213	5,1 %
Commerce	727	5,8 %	603	5,5 %	587	5,5 %	531	5,1 %
Industrie du cuir	4	13,3 %	7	17,9 %	4	9,8 %	5	12,2 %
Fabrication de machines (sauf électriques)	67	5,9 %	38	4,5 %	26	3,8 %	31	4,2 %
Industrie du tabac	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Industrie textile	24	7,0 %	21	7,9 %	16	5,8 %	20	8,5 %
Autres services commerciaux et personnels	513	5,5 %	399	4,9 %	401	4,9 %	407	5,0 %
Communications, transport d'énergie et autres services publics	70	4,7 %	62	4,4 %	62	4,5 %	77	5,2 %
Imprimerie, édition et activités annexes	55	9,0 %	39	9,0 %	33	8,4 %	33	8,9 %
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	2	10,5 %	0	0,0 %	0	0,0 %	2	6,9 %
Fabrication de produits électriques	97	11,1 %	51	8,7 %	46	8,4 %	63	11,8 %
Agriculture	78	9,6 %	50	6,0 %	43	5,9 %	43	5,5 %
Bonneterie et habillement	17	7,0 %	13	7,9 %	19	11,0 %	9	5,9 %
Enseignement et services annexes	134	5,1 %	129	5,3 %	119	4,9 %	108	4,5 %
Finances, assurances et affaires immobilières	48	7,0 %	47	7,4 %	36	5,5 %	37	5,4 %
Services médicaux et sociaux	848	6,6 %	772	6,4 %	741	6,1 %	744	6,1 %
Chasse et pêche	1	4,5 %	2	6,3 %	3	14,3 %	3	18,8 %
Industries manufacturières diverses	24	6,4 %	24	7,4 %	21	7,1 %	26	8,6 %
Indéterminé	183	5,7 %	154	5,6 %	114	4,9 %	134	5,6 %
Total	5 191	6,3 %	4 159	5,9 %	3 899	5,6 %	3 875	5,6 %

Tableau 15

Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail, selon la profession

Profession	2008		2009		2010		2011	
	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
Personnel administratif	144	9,4 %	90	6,1 %	97	7,2 %	85	5,9 %
Personnel enseignant	100	4,9 %	81	3,9 %	87	4,4 %	86	4,1 %
Infirmières auxiliaires diplômées	338	7,9 %	311	7,6 %	314	7,2 %	336	7,2 %
Autre personnel médical	174	7,0 %	162	7,3 %	136	6,2 %	130	5,5 %
Caissiers	41	6,8 %	36	6,5 %	37	6,6 %	26	4,4 %
Commis-magasiniers, téléphonistes	195	6,7 %	151	5,8 %	141	6,1 %	144	5,7 %
Commis, vendeurs	108	5,5 %	85	4,7 %	92	5,0 %	87	4,5 %
Chauffeurs-livreurs	109	6,1 %	86	5,6 %	87	5,4 %	115	6,5 %
Chefs, cuisiniers et serveurs	149	5,6 %	126	4,8 %	125	4,7 %	141	5,3 %
Concierges, travailleurs des services domestiques	107	7,8 %	81	7,4 %	79	7,9 %	83	7,9 %
Autres travailleurs des services	209	8,2 %	200	7,1 %	193	6,4 %	204	6,6 %
Ouvriers agricoles	36	8,9 %	29	6,5 %	40	7,8 %	33	5,9 %
Autres travailleurs de la transformation	62	8,6 %	39	6,9 %	40	6,9 %	29	5,4 %
Travailleurs des abattoirs	135	14,5 %	89	11,9 %	84	10,3 %	82	10,5 %
Autres travailleurs des aliments et boissons	132	11,0 %	102	9,8 %	87	8,9 %	54	6,4 %
Trav. de la transformation du bois	48	9,9 %	33	9,3 %	16	4,5 %	14	4,4 %
Travailleurs du textile	7	5,1 %	7	9,1 %	9	11,8 %	7	8,0 %
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	38	6,3 %	34	6,7 %	40	7,1 %	46	6,4 %
Soudeurs et façonneurs de métal	129	6,2 %	85	5,1 %	72	4,2 %	91	5,3 %
Trav. au montage métallique	146	9,5 %	91	8,7 %	69	7,1 %	85	8,1 %
Trav. au montage électrique	50	10,2 %	32	7,8 %	40	7,8 %	42	7,9 %
Ebénistes et menuisiers	37	6,4 %	36	8,0 %	30	7,2 %	25	6,3 %
Travailleurs de la confection textile	27	13,5 %	27	14,6 %	18	10,0 %	21	12,4 %
Travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation	70	7,2 %	49	6,4 %	61	8,4 %	61	8,2 %
Mécaniciens	186	6,2 %	180	6,8 %	152	6,2 %	172	7,2 %
Travailleurs du bâtiment	334	7,5 %	274	6,6 %	299	6,4 %	325	6,6 %
Travailleurs des transports routiers	210	6,3 %	143	5,2 %	145	5,4 %	149	5,3 %
Manutentionnaires	831	9,1 %	532	6,8 %	460	7,1 %	440	6,5 %
Imprimeurs	21	9,3 %	17	9,1 %	16	8,3 %	12	8,0 %
Autres professions et non codés	1 018	3,7 %	951	4,4 %	833	3,9 %	750	3,9 %
Total	5 191	6,3 %	4 159	5,9 %	3 899	5,6 %	3 875	5,6 %

Tableau 16

Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
des suites d'un accident du travail, selon l'âge et le sexe

Âge au moment de la lésion	2008			2009			2010			2011		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Moins de 20 ans	50	110	160	28	87	115	23	65	88	26	58	84
20 à 24 ans	136	253	389	91	191	282	83	168	251	98	184	282
25 à 29 ans	142	334	476	115	248	363	109	235	344	127	210	337
30 à 34 ans	168	359	527	133	276	409	122	274	396	142	282	424
35 à 39 ans	207	346	553	173	289	462	161	260	421	156	254	410
40 à 44 ans	280	461	741	223	328	551	221	306	527	161	308	469
45 à 49 ans	385	510	895	307	449	756	303	348	651	250	388	638
50 à 54 ans	298	467	765	253	391	644	228	381	609	259	369	628
55 à 59 ans	187	297	484	148	263	411	149	265	414	143	259	402
60 ans ou plus	52	149	201	44	122	166	67	131	198	63	138	201
Total	1 905	3 286	5 191	1 515	2 644	4 159	1 466	2 433	3 899	1 425	2 450	3 875

Tableau 16A

Fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
des suites d'un accident du travail, selon l'âge et le sexe

Âge au moment de la lésion	2008			2009			2010			2011		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Moins de 20 ans	4,7 %	4,0 %	4,2 %	3,3 %	4,1 %	3,9 %	2,9 %	3,4 %	3,3 %	3,5 %	3,0 %	3,1 %
20 à 24 ans	6,2 %	4,5 %	4,9 %	4,4 %	4,1 %	4,2 %	4,3 %	3,7 %	3,8 %	5,0 %	4,0 %	4,3 %
25 à 29 ans	5,5 %	5,1 %	5,2 %	4,9 %	4,5 %	4,7 %	4,9 %	4,4 %	4,5 %	5,8 %	4,1 %	4,6 %
30 à 34 ans	6,4 %	5,6 %	5,8 %	5,6 %	5,0 %	5,2 %	4,9 %	5,0 %	5,0 %	5,8 %	5,1 %	5,3 %
35 à 39 ans	6,8 %	5,5 %	5,9 %	6,8 %	5,6 %	6,0 %	6,4 %	5,2 %	5,6 %	6,3 %	5,1 %	5,5 %
40 à 44 ans	7,3 %	6,4 %	6,7 %	7,2 %	5,6 %	6,1 %	7,2 %	5,6 %	6,2 %	5,6 %	5,8 %	5,7 %
45 à 49 ans	9,4 %	6,6 %	7,5 %	8,1 %	6,8 %	7,3 %	8,1 %	5,5 %	6,4 %	7,0 %	6,1 %	6,4 %
50 à 54 ans	8,1 %	7,1 %	7,5 %	7,7 %	6,8 %	7,1 %	6,8 %	6,5 %	6,6 %	7,5 %	6,4 %	6,8 %
55 à 59 ans	8,2 %	6,9 %	7,4 %	7,0 %	6,8 %	6,8 %	6,9 %	6,7 %	6,8 %	6,6 %	6,4 %	6,5 %
60 ans ou plus	5,6 %	6,8 %	6,4 %	4,9 %	6,1 %	5,7 %	7,3 %	5,7 %	6,2 %	6,0 %	6,0 %	6,0 %
Total	7,2 %	5,9 %	6,3 %	6,5 %	5,6 %	5,9 %	6,3 %	5,3 %	5,6 %	6,2 %	5,3 %	5,6 %

Tableau 17

Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la durée d'indemnisation (en jours)

Durée d'indemnisation (en jours)	2008		2009		2010		2011	
	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
14 jours ou moins	2 177	5,2 %	1 759	5,0 %	1 567	4,6 %	1 600	4,8 %
15-28 jours	772	7,1 %	605	6,3 %	541	5,8 %	593	6,4 %
29-90 jours	1 076	7,3 %	850	6,6 %	844	6,4 %	802	6,1 %
91-180 jours	501	7,9 %	418	7,2 %	451	7,7 %	394	6,7 %
Plus de 180 jours	665	8,2 %	527	7,5 %	496	7,1 %	486	6,6 %
Total	5 191	6,3 %	4 159	5,9 %	3 899	5,6 %	3 875	5,6 %

Tableau 18

Montant et fréquence relative (%) des débours en IRR* versés pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la durée d'indemnisation (en jours)

Durée d'indemnisation (en jours)	2008		2009		2010		2011	
	Débours	Fréquence relative	Débours	Fréquence relative	Débours	Fréquence relative	Débours	Fréquence relative
14 jours ou moins	1 055 291 \$	5,8 %	903 525 \$	5,7 %	818 733 \$	5,2 %	842 409 \$	5,3 %
15-28 jours	1 020 637 \$	7,0 %	833 890 \$	6,4 %	746 929 \$	5,8 %	850 044 \$	6,5 %
29-90 jours	3 842 841 \$	7,4 %	3 132 159 \$	6,8 %	3 090 721 \$	6,5 %	3 019 542 \$	6,2 %
91-180 jours	4 335 364 \$	7,8 %	3 836 562 \$	7,5 %	4 051 176 \$	7,8 %	3 682 404 \$	6,7 %
Plus de 180 jours	13 897 420 \$	8,4 %	10 887 464 \$	7,6 %	10 254 234 \$	7,1 %	10 528 200 \$	6,8 %
Total	24 151 552 \$	7,9 %	19 593 600 \$	7,3 %	18 961 793 \$	6,9 %	18 922 599 \$	6,6 %

* IRR = Indemnité de remplacement du revenu

Tableau 19

Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon le nombre de rechutes

Nombre de rechutes	2008		2009		2010		2011	
	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
Aucune	5 091	6,3 %	4 090	5,9 %	3 838	5,6 %	3 830	5,6 %
1 rechute ou plus	100	10,6 %	69	10,6 %	61	9,5 %	45	8,0 %
Total	5 191	6,3 %	4 159	5,9 %	3 899	5,6 %	3 875	5,6 %

Dossiers pour maladies professionnelles

Tableau 20
Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
des suites d'une maladie professionnelle
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	26	75	9	117	24	1	4	22	278
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	117	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	117
Bursite	0	0	0	13	0	9	0	1	23
Ténosynovite, synovite	15	10	0	0	1	0	0	2	28
Synd. canal carpien	s.o.	177	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	177
Autres et non codés	6	0	1	6	0	0	1	1	15
Total	47	262	127	136	25	10	5	26	638

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	21	63	9	90	29	2	1	24	239
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	68	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	68
Bursite	0	0	0	8	0	6	0	0	14
Ténosynovite, synovite	10	7	0	0	1	0	0	0	18
Synd. canal carpien	s.o.	126	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	126
Autres et non codés	4	0	0	3	0	0	1	1	9
Total	35	196	77	101	30	8	2	25	474

Tableau 20
Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
des suites d'une maladie professionnelle
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	20	42	9	100	23	0	2	10	206
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	72	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	72
Bursite	0	0	0	12	0	7	0	1	20
Ténosynovite, synovite	9	15	1	0	0	0	0	1	26
Synd. canal carpien	s.o.	116	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	116
Autres et non codés	7	0	0	7	0	0	0	1	15
Total	36	173	82	119	23	7	2	13	455

2011

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	37	63	8	87	28	0	1	9	233
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	65	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	65
Bursite	0	0	2	8	0	6	0	0	16
Ténosynovite, synovite	13	11	0	0	0	0	0	0	24
Synd. canal carpien	s.o.	101	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	101
Autres et non codés	8	0	0	4	0	0	1	1	14
Total	58	175	75	99	28	6	2	10	453

Tableau 21

Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	88,5	98,6	148,3	105,8	123,0	265,0	246,3	144,1	110,7
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	111,8	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	111,8
Bursite	0,0	0,0	0,0	96,3	0,0	29,3	0,0	14,0	66,5
Ténosynovite, synovite	113,4	68,2	0,0	0,0	214,0	0,0	0,0	56,0	96,8
Synd. canal carpien	s.o.	116,2	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	116,2
Autres et non codés	258,4	0,0	230,0	191,3	0,0	0,0	17,0	80,0	197,6
Total	115,1	109,3	115,3	108,7	126,6	52,9	200,4	129,9	112,1

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	69,7	106,8	117,4	102,9	116,9	11,0	40,0	135,8	105,5
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	126,6	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	126,6
Bursite	0,0	0,0	0,0	109,0	0,0	57,8	0,0	0,0	87,1
Ténosynovite, synovite	62,0	127,6	0,0	0,0	22,0	0,0	0,0	0,0	85,3
Synd. canal carpien	s.o.	122,1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	122,1
Autres et non codés	227,7	0,0	0,0	117,0	0,0	0,0	14,0	411,0	182,4
Total	81,4	117,4	125,5	103,8	113,7	46,1	27,0	146,8	113,0

Tableau 21

Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	85,3	92,4	137,6	97,9	130,1	0,0	58,5	179,7	104,4
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	110,1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	110,1
Bursite	0,0	0,0	0,0	107,6	0,0	88,4	0,0	20,0	96,5
Ténosynovite, synovite	75,1	68,2	19,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13,0	66,6
Synd. canal carpien	s.o.	129,7	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	129,7
Autres et non codés	210,2	0,0	0,0	158,9	0,0	0,0	0,0	32,0	168,8
Total	100,9	115,3	112,0	102,4	130,1	88,4	58,5	143,2	111,1

2011

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	119,0	97,8	116,3	148,0	94,6	0,0	14,0	100,1	119,9
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	143,1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	143,1
Bursite	0,0	0,0	9,5	158,6	0,0	34,2	0,0	0,0	93,3
Ténosynovite, synovite	78,8	67,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	73,5
Synd. canal carpien	s.o.	107,7	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	107,7
Autres et non codés	53,5	0,0	0,0	213,5	0,0	0,0	43,0	268,0	113,8
Total	101,0	101,6	136,7	151,5	94,6	34,2	28,5	116,9	116,9

Tableau 22

Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	4 437 \$	6 040 \$	12 710 \$	7 332 \$	7 203 \$	17 457 \$	18 538 \$	10 791 \$	7 347 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	7 377 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 377 \$
Bursite	0 \$	0 \$	0 \$	5 706 \$	0 \$	2 246 \$	0 \$	402 \$	4 121 \$
Ténosynovite, synovite	5 958 \$	3 448 \$	0 \$	0 \$	11 600 \$	0 \$	0 \$	3 810 \$	5 110 \$
Synd. canal carpien	s.o.	8 095 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	8 095 \$
Autres et non codés	21 929 \$	0 \$	12 162 \$	10 788 \$	0 \$	0 \$	1 768 \$	4 250 \$	13 754 \$
Total	6 834 \$	7 324 \$	7 796 \$	7 329 \$	7 379 \$	3 767 \$	15 184 \$	9 603 \$	7 485 \$

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	4 485 \$	5 779 \$	7 563 \$	6 647 \$	7 962 \$	1 451 \$	2 564 \$	7 528 \$	6 450 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	7 952 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 952 \$
Bursite	0 \$	0 \$	0 \$	6 502 \$	0 \$	5 376 \$	0 \$	0 \$	6 019 \$
Ténosynovite, synovite	3 789 \$	8 335 \$	0 \$	0 \$	1 059 \$	0 \$	0 \$	0 \$	5 405 \$
Synd. canal carpien	s.o.	9 245 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	9 245 \$
Autres et non codés	22 626 \$	0 \$	0 \$	11 884 \$	0 \$	0 \$	780 \$	39 363 \$	17 959 \$
Total	5 881 \$	8 098 \$	7 907 \$	6 791 \$	7 732 \$	4 394 \$	1 672 \$	8 801 \$	7 553 \$

Tableau 22

Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	5 356 \$	5 735 \$	9 599 \$	6 734 \$	8 371 \$	0 \$	3 003 \$	13 133 \$	6 979 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	7 938 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 938 \$
Bursite	0 \$	0 \$	0 \$	6 205 \$	0 \$	5 015 \$	0 \$	2 146 \$	5 586 \$
Ténosynovite, synovite	5 114 \$	3 841 \$	787 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	740 \$	4 045 \$
Synd. canal carpien	s.o.	9 162 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	9 162 \$
Autres et non codés	13 417 \$	0 \$	0 \$	9 905 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 874 \$	10 638 \$
Total	6 477 \$	7 869 \$	8 035 \$	6 867 \$	8 371 \$	5 015 \$	3 003 \$	10 468 \$	7 565 \$

2011

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	7 476 \$	5 794 \$	6 323 \$	9 789 \$	6 335 \$	0 \$	557 \$	6 511 \$	7 641 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	10 558 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	10 558 \$
Bursite	0 \$	0 \$	258 \$	7 823 \$	0 \$	2 676 \$	0 \$	0 \$	4 947 \$
Ténosynovite, synovite	4 958 \$	4 009 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	4 523 \$
Synd. canal carpien	s.o.	7 256 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 256 \$
Autres et non codés	4 092 \$	0 \$	0 \$	18 732 \$	0 \$	0 \$	2 793 \$	14 402 \$	8 919 \$
Total	6 445 \$	6 521 \$	9 832 \$	9 991 \$	6 335 \$	2 676 \$	1 675 \$	7 301 \$	7 754 \$

Tableau 23

Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle, selon le secteur d'activité économique

Secteur d'activité économique	2008		2009		2010		2011	
	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
Bâtiment et travaux publics	58	26,5 %	46	18,3 %	58	21,0 %	49	25,4 %
Industrie chimique	3	10,3 %	2	6,9 %	5	17,9 %	6	33,3 %
Forêt et scieries	13	16,7 %	6	7,1 %	5	7,9 %	7	12,3 %
Mines, carrières et puits de pétrole	6	5,1 %	5	4,0 %	2	2,7 %	3	3,3 %
Fabrication de produits en métal	32	28,6 %	22	19,6 %	21	21,9 %	22	20,0 %
Industrie du bois (sans scierie)	25	33,3 %	22	28,9 %	24	30,4 %	20	33,3 %
Industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique	19	37,3 %	18	38,3 %	12	27,3 %	18	31,6 %
Fabrication d'équipement de transport	41	36,3 %	24	23,3 %	24	24,0 %	18	21,7 %
Première transformation des métaux	14	13,0 %	6	7,9 %	4	5,3 %	3	3,7 %
Fabrication de produits minéraux non métalliques	15	39,5 %	7	29,2 %	3	7,9 %	6	16,2 %
Administration publique	4	6,3 %	2	2,4 %	8	8,5 %	2	2,8 %
Industrie des aliments et boissons	115	46,9 %	97	44,7 %	94	43,1 %	96	53,0 %
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	14	48,3 %	11	37,9 %	6	25,0 %	6	54,5 %
Industrie du papier et activités diverses	6	7,2 %	2	1,8 %	4	6,9 %	5	13,5 %
Transport et entreposage	8	10,3 %	4	6,0 %	4	5,9 %	6	9,8 %
Commerce	65	37,4 %	48	27,1 %	38	23,5 %	45	34,9 %
Industrie du cuir	2	33,3 %	3	75,0 %	4	50,0 %	1	25,0 %
Fabrication de machines (sauf électriques)	7	24,1 %	10	27,0 %	4	11,4 %	5	20,0 %
Industrie du tabac	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Industrie textile	6	21,4 %	5	31,3 %	6	28,6 %	8	30,8 %
Autres services commerciaux et personnels	55	33,3 %	40	26,8 %	32	27,6 %	42	39,3 %
Communications, transport d'énergie et autres services publics	4	13,8 %	2	7,4 %	4	13,8 %	4	19,0 %
Imprimerie, édition et activités annexes	12	42,9 %	9	31,0 %	9	45,0 %	6	27,3 %
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Fabrication de produits électriques	22	40,7 %	9	21,4 %	14	34,1 %	6	25,0 %
Agriculture	13	54,2 %	11	35,5 %	8	38,1 %	13	61,9 %
Bonneterie et habillement	15	44,1 %	8	44,4 %	7	43,8 %	7	58,3 %
Enseignement et services annexes	5	27,8 %	5	19,2 %	2	8,3 %	2	10,0 %
Finances, assurances et affaires immobilières	3	27,3 %	3	17,6 %	5	50,0 %	6	60,0 %
Services médicaux et sociaux	26	26,3 %	27	39,7 %	35	38,0 %	25	43,9 %
Chasse et pêche	0	0,0 %	0	0,0 %	1	100,0 %	0	0,0 %
Industries manufacturières diverses	11	52,4 %	7	35,0 %	4	36,4 %	9	36,0 %
Indéterminé	19	1,7 %	13	1,1 %	8	0,6 %	7	0,5 %
Total	638	19,5 %	474	14,6 %	455	14,1 %	453	15,4 %

Tableau 24

Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle, selon la profession

Profession	2008		2009		2010		2011	
	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
Personnel administratif	14	40,0 %	10	31,3 %	18	45,0 %	9	39,1 %
Personnel enseignant	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Infirmières auxiliaires diplômées	0	0,0 %	2	28,6 %	4	30,8 %	2	25,0 %
Autre personnel médical	14	46,7 %	9	45,0 %	17	60,7 %	11	55,0 %
Caissiers	1	33,3 %	3	100,0 %	4	66,7 %	2	100,0 %
Commis-magasiniers, téléphonistes	6	35,3 %	7	50,0 %	7	31,8 %	8	57,1 %
Commis, vendeurs	2	28,6 %	2	28,6 %	4	33,3 %	3	37,5 %
Chauffeurs-livreurs	3	23,1 %	4	66,7 %	5	19,2 %	7	36,8 %
Chefs, cuisiniers et serveurs	20	54,1 %	13	54,2 %	14	56,0 %	16	84,2 %
Concierges, travailleurs des services domestiques	7	30,4 %	6	37,5 %	3	30,0 %	3	33,3 %
Autres travailleurs des services	20	44,4 %	14	42,4 %	15	46,9 %	14	56,0 %
Ouvriers agricoles	4	40,0 %	0	0,0 %	4	33,3 %	4	66,7 %
Autres travailleurs de la transformation	8	9,4 %	7	8,6 %	5	5,0 %	6	8,7 %
Travailleurs des abattoirs	45	67,2 %	36	85,7 %	23	60,5 %	45	90,0 %
Autres travailleurs des aliments et boissons	47	65,3 %	48	52,7 %	43	53,1 %	43	62,3 %
Trav. de la transformation du bois	12	34,3 %	8	16,3 %	12	30,0 %	10	20,4 %
Travailleurs du textile	6	37,5 %	1	8,3 %	4	18,2 %	1	11,1 %
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	12	25,0 %	13	23,6 %	14	24,6 %	7	12,3 %
Soudeurs et façonneurs de métal	26	20,6 %	24	18,9 %	14	11,3 %	17	17,2 %
Trav. au montage métallique	26	33,8 %	14	16,7 %	19	27,9 %	17	28,8 %
Trav. au montage électrique	9	47,4 %	4	26,7 %	9	42,9 %	3	21,4 %
Ebénistes et menuisiers	9	37,5 %	8	21,6 %	5	16,1 %	6	31,6 %
Travailleurs de la confection textile	16	43,2 %	10	31,3 %	12	37,5 %	16	47,1 %
Travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation	27	50,9 %	6	15,8 %	10	41,7 %	9	42,9 %
Mécaniciens	25	13,8 %	22	13,0 %	11	7,9 %	14	11,5 %
Travailleurs du bâtiment	48	14,6 %	38	9,6 %	41	10,3 %	50	15,1 %
Travailleurs des transports routiers	2	2,4 %	1	1,2 %	3	3,6 %	0	0,0 %
Manutentionnaires	97	24,4 %	62	16,0 %	50	15,2 %	64	16,7 %
Imprimeurs	4	20,0 %	2	10,0 %	9	42,9 %	4	30,8 %
Autres professions et non codés	128	9,3 %	100	7,5 %	76	5,5 %	62	4,7 %
Total	638	19,5 %	474	14,6 %	455	14,1 %	453	15,4 %

Tableau 25

Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
des suites d'une maladie professionnelle, selon l'âge et le sexe

Âge au moment de la lésion	2008			2009			2010			2011		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Moins de 20 ans	1	14	15	4	8	12	3	6	9	2	7	9
20 à 24 ans	19	27	46	13	17	30	12	13	25	7	25	32
25 à 29 ans	20	36	56	17	24	41	15	23	38	19	27	46
30 à 34 ans	22	47	69	13	36	49	28	43	71	17	39	56
35 à 39 ans	38	42	80	21	32	53	22	23	45	16	27	43
40 à 44 ans	29	62	91	27	54	81	31	38	69	34	36	70
45 à 49 ans	52	57	109	38	46	84	40	31	71	35	34	69
50 à 54 ans	41	53	94	32	31	63	36	29	65	30	33	63
55 à 59 ans	18	41	59	17	29	46	22	25	47	22	29	51
60 ans ou plus	8	11	19	4	11	15	4	11	15	6	8	14
Total	248	390	638	186	288	474	213	242	455	188	265	453

Tableau 25A

Fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
des suites d'une maladie professionnelle, selon l'âge et le sexe

Âge au moment de la lésion	2008			2009			2010			2011		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Moins de 20 ans	25,0 %	56,0 %	51,7 %	57,1 %	50,0 %	52,2 %	42,9 %	60,0 %	52,9 %	50,0 %	63,6 %	60,0 %
20 à 24 ans	59,4 %	44,3 %	49,5 %	50,0 %	60,7 %	55,6 %	52,2 %	40,6 %	45,5 %	36,8 %	78,1 %	62,7 %
25 à 29 ans	51,3 %	58,1 %	55,4 %	50,0 %	47,1 %	48,2 %	41,7 %	46,0 %	44,2 %	57,6 %	60,0 %	59,0 %
30 à 34 ans	47,8 %	56,0 %	53,1 %	39,4 %	55,4 %	50,0 %	62,2 %	55,1 %	57,7 %	70,8 %	62,9 %	65,1 %
35 à 39 ans	51,4 %	46,2 %	48,5 %	53,8 %	42,1 %	46,1 %	50,0 %	35,9 %	41,7 %	59,3 %	44,3 %	48,9 %
40 à 44 ans	46,8 %	45,9 %	46,2 %	56,3 %	41,5 %	45,5 %	64,6 %	44,2 %	51,5 %	65,4 %	45,6 %	53,4 %
45 à 49 ans	47,7 %	25,4 %	32,7 %	49,4 %	23,6 %	30,9 %	53,3 %	18,9 %	29,7 %	62,5 %	24,3 %	35,2 %
50 à 54 ans	46,6 %	16,7 %	23,2 %	47,8 %	9,3 %	15,7 %	50,7 %	8,9 %	16,3 %	53,6 %	12,8 %	20,1 %
55 à 59 ans	37,5 %	9,1 %	11,8 %	37,0 %	6,2 %	8,9 %	36,7 %	5,7 %	9,4 %	44,0 %	7,0 %	10,9 %
60 ans ou plus	17,0 %	0,9 %	1,4 %	7,4 %	0,8 %	1,0 %	7,7 %	0,7 %	1,0 %	10,9 %	0,5 %	0,9 %
Total	45,2 %	14,3 %	19,5 %	43,2 %	10,3 %	14,6 %	46,2 %	8,8 %	14,1 %	50,0 %	10,4 %	15,4 %

Tableau 26

Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la durée d'indemnisation (en jours)

Durée d'indemnisation (en jours)	2008		2009		2010		2011	
	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
14 jours ou moins	152	6,4 %	104	4,1 %	99	4,0 %	94	4,1 %
15-28 jours	61	56,5 %	46	49,5 %	52	52,5 %	44	69,8 %
29-90 jours	174	61,5 %	133	62,4 %	117	54,2 %	121	69,1 %
91-180 jours	108	58,4 %	90	54,5 %	84	54,9 %	81	58,3 %
Plus de 180 jours	143	45,0 %	101	38,7 %	103	40,4 %	113	46,9 %
Total	638	19,5 %	474	14,6 %	455	14,1 %	453	15,4 %

Tableau 27

Montant et fréquence relative (%) des débours en IRR* versés pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la durée d'indemnisation (en jours)

Durée d'indemnisation (en jours)	2008		2009		2010		2011	
	Débours	Fréquence relative	Débours	Fréquence relative	Débours	Fréquence relative	Débours	Fréquence relative
14 jours ou moins	88 982 \$	48,7 %	58 197 \$	49,7 %	41 782 \$	42,4 %	50 741 \$	54,0 %
15-28 jours	72 797 \$	55,5 %	65 239 \$	49,9 %	68 627 \$	50,6 %	60 890 \$	70,3 %
29-90 jours	664 741 \$	61,6 %	544 130 \$	61,4 %	446 194 \$	53,1 %	445 904 \$	65,4 %
91-180 jours	1 008 768 \$	58,4 %	821 343 \$	53,9 %	768 460 \$	54,0 %	692 301 \$	51,6 %
Plus de 180 jours	2 910 071 \$	43,9 %	2 083 519 \$	35,6 %	2 094 142 \$	36,5 %	2 254 969 \$	42,4 %
Total	4 745 358 \$	48,7 %	3 572 428 \$	42,0 %	3 419 206 \$	41,5 %	3 504 805 \$	46,6 %

* IRR = Indemnité de remplacement du revenu

Tableau 28

Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon le nombre de rechutes

Nombre de rechutes	2008		2009		2010		2011	
	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
Aucune	600	18,8 %	449	14,1 %	436	13,7 %	433	15,0 %
1 rechute ou plus	38	45,8 %	25	45,5 %	19	43,2 %	20	40,8 %
Total	638	19,5 %	474	14,6 %	455	14,1 %	453	15,4 %

5. Annexe

Sélection des codes de siège et de nature de la lésion pour les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique

Croisements de codes de siège de la lésion et de codes de nature de la lésion permettant l'identification des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique. Il est à noter que les abréviations n.p. et n.c.a. signifient respectivement « non précisé » et « non classé ailleurs ».

Croisement 1 :

Pour la nature 02900 (blessure aux muscles, tendons, ligaments, articulations, etc., n.c.a.), il faut que le siège soit parmi ceux-ci :

- 21000 : épaule(s), y compris clavicule et omoplate
- 22000 : thorax, sauf sièges internes de maladies ou troubles
- 30000 : membres supérieurs, n.p.
- 31000 : bras, n.p.
- 31100 : bras (partie supérieure)
- 31200 : coude(s)
- 31300 : avant-bras
- 31800 : sièges multiples du ou des bras
- 31900 : bras, n.c.a.
- 32000 : poignet(s)
- 33000 : main(s), sauf doigt(s) seulement
- 34000 : doigts, ongles, n.p.
- 34001 : pouce(s) ou pouce(s) et autres doigts
- 34002 : doigt(s), sauf le pouce
- 38900 : sièges multiples des membres supérieurs, n.c.a.
- 39000 : membres supérieurs, n.c.a.
- 40000 : membres inférieurs, n.p.
- 41000 : jambe(s), n.p.
- 41100 : cuisse(s)
- 41200 : genou(x)
- 41300 : jambe(s) inférieure(s) (bas de la jambe)
- 41800 : sièges multiples d'une ou des jambes
- 41900 : jambe(s), n.c.a.
- 42000 : cheville(s)
- 43000 : pied(s), sauf orteil(s) seulement, n.p.

43100	:	cou(s)-de-pied
43230	:	talon(s)
43280	:	sièges multiples de la plante du pied
43290	:	plante(s) du ou des pied(s)
43800	:	sièges multiples du ou des pied(s)
43900	:	pied(s), n.c.a.
44000	:	orteil(s), ongle(s) d'orteil
48000	:	sièges multiples des membres inférieurs, n.p.
48100	:	pied(s) et jambe(s)
48200	:	pied(s) et cheville(s)
48300	:	pied(s) et orteil(s)
48900	:	sièges multiples des membres inférieurs, n.c.a.
49000	:	membres inférieures, n.c.a.
80000	:	sièges multiples

Croisement 2A :

Pour la nature 17320 (synovite, il faut que le siège soit parmi ceux-ci :

21000	:	épaule(s), y compris clavicule et omoplate
25100	:	hanche(s)
30000	:	membres supérieurs, n.p.
31200	:	coude(s)
32000	:	poignet(s)
33000	:	main(s), sauf doigt(s) seulement
34000	:	doigt(s), ongle(s), n.p.
34001	:	pouce(s) ou pouce(s) et autres doigts
34002	:	doigt(s), sauf le pouce
38900	:	sièges multiples des membres supérieurs, n.c.a.
40000	:	membres inférieurs, n.p.
41200	:	genou(x)
42000	:	cheville(s)
43000	:	pied(s), sauf orteil(s) seulement, n.p.
43900	:	pied(s), n.c.a.
44000	:	orteil(s), ongle(s) d'orteil
48200	:	pied(s) et cheville(s)
48300	:	pied(s) et orteil(s)
80000	:	sièges multiples

Croisement 2B :

Pour les natures 17340 (téno-synovite (incluant De Quervain)) et 17380 (capsulite), il faut que le siège soit parmi ceux-ci :

- 21000 : épaule(s), y compris clavicule et omoplate
- 25100 : hanche(s)
- 30000 : membres supérieurs, n.p.
- 31000 : bras, non précisé(s)
- 31100 : bras (partie supérieure)
- 31200 : coude(s)
- 31300 : avant-bras
- 31800 : sièges multiples du ou des bras
- 31900 : bras, n.c.a.
- 32000 : poignet(s)
- 33000 : main(s), sauf doigt(s) seulement
- 34000 : doigt(s), ongle(s), n.p.
- 34001 : pouce(s) ou pouce(s) et autres doigts
- 34002 : doigt(s), sauf le pouce
- 38900 : sièges multiples des membres supérieurs, n.c.a.
- 39000 : membres supérieurs, n.c.a.
- 40000 : membres inférieurs, n.p.
- 41200 : genou(x)
- 42000 : cheville(s)
- 43000 : pied(s), sauf orteil(s) seulement, n.p.
- 43900 : pied(s), n.c.a.
- 44000 : orteil(s), ongle(s) d'orteil
- 48200 : pied(s) et cheville(s)
- 48300 : pied(s) et orteil(s)
- 80000 : sièges multiples

Croisement 3 :

Pour les natures de la lésion suivantes :

- 17300 : inflammation, sauf le rachis (dos), n.p.
- 17330 : tendinite
- 17390 : inflammation, sauf le rachis (dos), n.c.a.

Le siège de la lésion sera parmi les suivants :

21000 : épaule(s), y compris clavicule et omoplate
 30000 : membres supérieurs, n.p.
 31000 : bras, n.p.
 31100 : bras (partie supérieure)
 31200 : coude(s)
 31300 : avant-bras
 31800 : sièges multiples du ou des bras
 31900 : bras, n.c.a.
 32000 : poignet(s)
 33000 : main(s), sauf doigt(s) seulement
 34000 : doigt(s), ongle(s), n.p.
 34001 : pouce(s) ou pouce(s) et autres doigts
 34002 : doigt(s), sauf le pouce
 38900 : sièges multiples des membres supérieurs, n.c.a.
 39000 : membres supérieurs, n.c.a.
 40000 : membres inférieurs, n.p.
 41000 : jambe(s), n.p.
 41100 : cuisse(s)
 41200 : genou(x)
 41300 : jambe(s) inférieure(s) (bas de la jambe)
 41800 : sièges multiples d'une ou des jambes
 41900 : jambe(s), n.c.a.
 42000 : cheville(s)
 43000 : pied(s), sauf orteil(s) seulement, n.p.
 43100 : cou(s)-de-pied
 43230 : talon(s)
 43280 : sièges multiples de la plante du pied
 43290 : plante(s) du ou des pied(s)
 43800 : sièges multiples du ou des pied(s)
 43900 : pied(s), n.c.a.
 44000 : orteil(s), ongle(s) d'orteil
 48000 : sièges multiples des membres inférieurs, n.p.
 48100 : pied(s) et jambe(s)
 48200 : pied(s) et cheville(s)
 48300 : pied(s) et orteil(s)
 48900 : sièges multiples des membres inférieurs, n.c.a.
 49000 : membres inférieures, n.c.a.
 80000 : sièges multiples

Croisement 4 :

La nature 17000 de ce croisement permet d'identifier les cas de doigt à ressort ainsi que les cas de myalgie.

Pour les natures de la lésion suivantes :

- 02901 : ligamentite
- 17000 : maladie ou trouble du système musculo-squelettique ou du tissu conjonctif, n.p.
- 17350 : kyste synovial
- 17360 : myosite
- 17900 : maladie ou trouble du système musculo-squelettique ou du tissu conjonctif, n.c.a.

Le siège de la lésion sera parmi les suivants :

- 21000 : épaule(s), y compris clavicule et omoplate
- 30000 : bras, n.p.
- 31100 : bras (partie supérieure)
- 31200 : coude(s)
- 31300 : avant-bras
- 31800 : sièges multiples du ou des bras
- 31900 : bras, n.c.a.
- 32000 : poignet(s)
- 33000 : main(s), sauf doigt(s) seulement
- 34000 : doigt(s), ongle(s), n.p.
- 34001 : pouce(s) ou pouce(s) et autres doigts
- 34002 : doigt(s), sauf le pouce
- 38900 : sièges multiples des membres supérieurs, n.c.a.
- 39000 : membres supérieurs, n.c.a.
- 40000 : membres inférieurs, n.p.
- 41000 : jambe(s), n.p.
- 41100 : cuisse(s)
- 41200 : genou(x)
- 41300 : jambe(s) inférieure(s) (bas de la jambe)
- 41800 : sièges multiples d'une ou des jambes
- 41900 : jambe(s), n.c.a.
- 42000 : cheville(s)
- 43000 : pied(s), sauf orteil(s) seulement, n.p.
- 43100 : cou(s)-de-pied

43230	:	talon(s)
43280	:	sièges multiples de la plante du pied
43290	:	plante(s) du ou des pied(s)
43800	:	sièges multiples du ou des pied(s)
43900	:	pied(s), n.c.a.
44000	:	orteil(s), ongle(s) d'orteil
48000	:	sièges multiples des membres inférieurs, n.p.
48100	:	pied(s) et jambe(s)
48200	:	pied(s) et cheville(s)
48300	:	pied(s) et orteil(s)
48900	:	sièges multiples des membres inférieurs, n.c.a.
49000	:	membres inférieures, n.c.a.
80000	:	sièges multiples

Croisement 5 :

Ce croisement permet d'identifier certains syndromes peu fréquents tels les syndromes du canal radial et cubital, le syndrome du canal carpien ainsi que l'arthrose et la périarthrite. Pour les natures de la lésion suivantes :

17100	:	arthropathie ou troubles connexes (arthrite)
12100	:	maladie du système nerveux, n.p.

Le siège de la lésion sera parmi les suivants :

21000	:	épaule(s), y compris clavicule et omoplate
25100	:	hanche(s)
30000	:	bras, n.p.
31100	:	bras (partie supérieure)
31200	:	coude(s)
31300	:	avant-bras
31800	:	sièges multiples du ou des bras
31900	:	bras, n.c.a.
32000	:	poignet(s)
33000	:	main(s), sauf doigt(s) seulement
34000	:	doigt(s), ongle(s), n.p.
34001	:	pouce(s) ou pouce(s) et autres doigts
34002	:	doigt(s), sauf le pouce
38900	:	sièges multiples des membres supérieurs, n.c.a.
39000	:	membres supérieurs, n.c.a.

- 40000 : membres inférieurs, n.p.
- 41000 : jambe(s), n.p.
- 41100 : cuisse(s)
- 41200 : genou(x)
- 41300 : jambe(s) inférieure(s) (bas de la jambe)
- 41800 : sièges multiples d'une ou des jambes
- 41900 : jambe(s), n.c.a.
- 42000 : cheville(s)
- 43000 : pied(s), sauf orteil(s) seulement, n.p.
- 43900 : pied(s), n.c.a.
- 48000 : sièges multiples des membres inférieurs, n.p.
- 48100 : pied(s) et jambe(s)
- 48200 : pied(s) et cheville(s)
- 48300 : pied(s) et orteil(s)
- 48900 : sièges multiples des membres inférieurs, n.c.a.
- 80000 : sièges multiples

Croisement 6 :

Pour la nature de la lésion

- 17370 : épicondylite, épitrochléite

Le siège de la lésion sera parmi les suivants :

- 31100 : bras (partie supérieure)
- 31200 : coude(s)
- 31300 : avant-bras

Croisement 7 :

Pour la nature de la lésion 17391 (syndrome de la coiffe des rotateurs), le siège de la lésion est 21000 (épaule(s)).

Croisement 8 :

Pour les natures 13710 (syndrome de Raynaud) et 17392 (Dupuytren), le siège de la lésion sera parmi les suivants :

- 33000 : main(s), sauf doigt(s) seulement

- 34000 : doigt(s), ongle(s), n.p.
- 34001 : pouce(s) ou pouce(s) et autres doigts
- 34002 : doigt(s), sauf le pouce

Croisement 9 :

Pour la nature 13900 (maladie de l'appareil circulatoire, n.c.a.), le siège de la lésion est 33000 (main(s), sauf doigt(s) seulement). Ce croisement permet par exemple, de retracer les cas du syndrome hypothénarien du marteau.

Croisement 10 :

Pour la nature de la lésion 12410 (syndrome du canal carpien), le siège de la lésion est 32000 (poignet(s)), 31300 (avant-bras), ou 33000 (main(s), sauf doigt(s) seulement).

Croisement 11 :

Pour la nature de la lésion 09732 (myalgie, fibromyalgie), le siège de la lésion est parmi les suivants :

- 20000 : tronc, n.p.
- 21000 : épaule(s), y compris clavicule et omoplate
- 30000 : bras, n.p.
- 31100 : bras (partie supérieure)
- 31200 : coude(s)
- 31300 : avant-bras
- 31800 : sièges multiples du ou des bras
- 31900 : bras, n.c.a.
- 32000 : poignet(s)
- 33000 : main(s), sauf doigt(s) seulement
- 34000 : doigt(s), ongle(s), n.p.
- 34001 : pouce(s) ou pouce(s) et autres doigts
- 34002 : doigt(s), sauf le pouce
- 38900 : sièges multiples des membres supérieurs, n.c.a.
- 39000 : membres supérieurs, n.c.a.
- 40000 : membres inférieurs, n.p.
- 41000 : jambe(s), n.p.
- 41100 : cuisse(s)

- 41200 : genou(x)
- 41300 : jambe(s) inférieure(s) (bas de la jambe)
- 41800 : sièges multiples d'une ou des jambes
- 41900 : jambe(s), n.c.a.
- 42000 : cheville(s)
- 43000 : pied(s), sauf orteil(s) seulement, n.p.
- 43900 : pied(s), n.c.a.
- 48000 : sièges multiples des membres inférieurs, n.p.
- 48100 : pied(s) et jambe(s)
- 48200 : pied(s) et cheville(s)
- 48300 : pied(s) et orteil(s)
- 48900 : sièges multiples des membres inférieurs, n.c.a.

Croisement 12 :

Pour la nature de la lésion 17310 (bursite), le siège de la lésion est parmi les suivants :

- 21000 : épaule(s), y compris clavicule et omoplate
- 25100 : hanche(s)
- 31200 : coude(s)
- 41200 : genou(x)
- 42000 : cheville(s)

Parce que le Québec a besoin
de tous ses travailleurs
www.csst.qc.ca